

**Circularité.** Le lent mais constant développement de l'exploration des ressources minières sous-marines souligne le chemin qui reste à parcourir en matière de protection de l'environnement. L'une des clés qui permettront de régler partiellement la question de la pression sur les ressources et la biodiversité, et les impacts sociétaux qui y sont corrélés réside dans la mise en œuvre d'une économie circulaire à large échelle. Dans son dernier rapport environnemental, Apple annonce son intention de produire la totalité de ses produits à partir de matériaux renouvelables ou recyclés. Plus facile à dire qu'à faire et la firme de Cupertino l'admet. Car pour favoriser l'utilisation des matériaux recyclés, il faut soit augmenter le prix des matières vierges (en y intégrant, par exemple, un coût lié à l'ensemble des incidences environnementales), soit baisser le prix de revient des matériaux recyclés, soit les deux. La baisse des prix de revient nécessiterait une participation accrue (et collective) des entreprises à l'organisation de la collecte, y compris dans les pays où les infrastructures font défaut, mais aussi de nombreuses avancées dans les méthodes de traitement. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un enjeu crucial tant pour la société que pour les entreprises à qui il incombe de définir les indicateurs montrant clairement la baisse de leur impact sur le milieu, et ce d'une manière découplée de leur croissance.

## INSTITUTIONS, REGLEMENTATIONS

### Climat, Etats-Unis

#### Plusieurs Etats américains s'opposent à Trump sur le climat

Le 28 mars, Donald Trump a signé un décret ordonnant le réexamen de certaines des mesures adoptées par Barack Obama pour lutter contre le réchauffement climatique et il a demandé à l'agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency, EPA) de revoir le plan de régulation prévu par son prédécesseur, afin de décider s'il fallait le suspendre, l'annuler ou le revisiter. Immédiatement après la signature de ce décret, **l'EPA a donc demandé à la cour d'appel du district de Columbia de retarder les procédures de mise en œuvre des mesures de régulation déjà engagées**, pour permettre ce nouvel examen. Mais le 5 avril, **dix-sept Etats ont engagé une action juridique demandant au tribunal de rejeter la requête de l'agence**. Dans ses arguments, la coalition, menée par l'Etat de New York, précise : « *La loi est claire : l'EPA doit limiter les émissions carbonées des centrales énergétiques.* » Seize des dix-sept Etats sont majoritairement démocrates et le dix-septième, l'Iowa, principalement républicain. Le 27 mars, le gouverneur de cet Etat, Terry Branstad, avait déclaré : « *L'un des importants impacts du vent dans notre Etat [est] peut-être sa haute qualité, des emplois bien payés permettant de faire progresser les revenus des familles de l'Etat. Mais le vent nous a aussi aidés à réduire notre dépendance à l'égard du charbon et des autres ressources non renouvelables.* »

### Reporting, Etats-Unis

#### La SEC poursuit son offensive pour détricoter la loi sur les « minerais de conflits »

Comme il l'avait annoncé au début de l'année (voir **IE n° 252**), Michael Piwowar, le président par intérim de l'autorité américaine des marchés financiers (la Securities and Exchange Commission – SEC), a déclaré le 7 avril qu'il suspendait les actions visant à renforcer la réglementation relative aux obligations des entreprises en ce qui concerne l'origine de certains minerais entrant dans leurs produits (les « minerais de conflits »). **La décision est toutefois contestée** par un groupe de sénateurs démocrates, qui estiment que Michael Piwowar a outrepassé ses prérogatives. **Par ailleurs**, pour certains observateurs, cette décision pourrait avoir une portée limitée. Ils soulignent que la SEC recommande seulement de ne pas renforcer les actions à l'encontre des sociétés qui omettraient de joindre à leur déclaration (*Form SD*) un rapport sur les « minerais de conflits » et, lorsque c'est requis, un rapport d'audit (*IPSA, indépendant private sector audit*). Ils ajoutent que de nombreuses sociétés disposent déjà de l'ensemble des informations permettant l'élaboration de leur rapport.

### Biodiversité, énergie, Europe

#### Les députés européens veulent interdire l'huile de palme dans les biocarburants

Le Parlement européen a adopté le 4 avril une **résolution** qui appelle à **éliminer des agro-carburants, d'ici à 2020, les huiles végétales participant à la déforestation**, en particulier l'huile de palme, et à **développer un système de certification unique plus efficace que ceux qui existent déjà**. Le certificat le plus répandu à l'heure actuelle, le CSPO, est de fait très critiqué par les associations écologistes. L'Union dispose d'une force de frappe évidente, puisqu'elle est le 2<sup>e</sup> importateur mondial d'huile de palme (7 millions de tonnes par

an). Les eurodéputés souhaitent donc que l'Union assume ses responsabilités dans la lutte contre les effets désastreux de la culture intensive de l'huile de palme sur l'environnement et sur les populations locales, et font un certain nombre de propositions (critères minimaux de durabilité, barrières tarifaires fondées sur l'empreinte carbone...). **C'est maintenant à la Commission de se saisir du dossier** pour préciser les contours de la future loi. Elle devra se montrer plus pugnace que les députés français, qui avaient cédé aux pressions des pays producteurs lors du vote de la loi française sur la biodiversité (voir [IE n° 233](#)).

## OUTILS POUR LA RSE ET L'ISR (indicateurs, tendances, initiatives, études)

---

### Santé, France

#### Une étude fragilise les conclusions de l'Efsa sur l'effet du dioxyde de titane sur la santé

Une [étude](#) publiée le 20 janvier par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) a conclu que le dioxyde de titane (TiO<sub>2</sub>), un nanomatériau colorant et opacifiant utilisé dans les dentifrices ou les confiseries, **pourrait être à l'origine de l'apparition de cellules précancéreuses chez le rat**. Saisie par les ministères chargés de la consommation, de la santé et de l'alimentation, l'Agence nationale de sécurité sanitaire et de l'alimentation (Anses) a estimé, le 12 avril, que cette étude ne remettait pas en cause, à elle seule, les conclusions de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa), qui se voulait rassurante dans son avis de 2016. Elle a néanmoins souligné **la nécessité de conduire les différentes recherches nécessaires à la parfaite caractérisation du danger associé au E171**.

### Climat, Australie

#### La Grande Barrière de corail en phase terminale ?

Les scientifiques du Centre of Excellence for Coral Reef Studies, une branche du Conseil australien de la recherche spécialisée dans l'étude des coraux, s'alarment d'un nouvel épisode de blanchissement de masse de la [Grande Barrière de corail](#). Répertoriés depuis les années 1980, ces épisodes sont habituellement liés au phénomène El Niño, qui provoque un réchauffement de l'océan et le dépérissement des coraux. Avec le réchauffement climatique, les blanchissements de masse se multiplient et s'intensifient. **Les scientifiques s'inquiètent de la proximité des deux derniers épisodes** (moins d'un an) – ce qui ne laisse pas aux coraux le temps de se régénérer – et du fait que pour la première fois, l'épisode s'est produit sans l'occurrence d'un phénomène El Niño.

### Biodiversité, mines

#### Fabuleuse découverte d'un gisement de tellure dans l'océan Atlantique

La BBC a indiqué, le 11 avril, qu'une équipe de scientifiques britanniques intégrés au projet MarineE-tech avait découvert **dans les eaux internationales**, à 500 km environ des côtes des îles Canaries, un prodigieux gisement de tellure dont la teneur serait 50 000 fois supérieure à celle des gisements terrestres. Ce gisement se trouve à 1 000 m sous la surface des eaux sur un mont sous-marin haut de 3 000 m (Tropic Seamount, Banc du Tropic). Selon le D<sup>r</sup> Bram Burton, qui a conduit l'exploration, **il serait évalué à 2 670 tonnes, soit 5 % à 8 % des réserves mondiales**. Ce métal rare est notamment utilisé dans l'électronique, certains types de cellules photovoltaïques, des capteurs infrarouges. Cette découverte devrait alimenter les discussions autour de l'opportunité de l'exploitation des très convoités fonds marins. Les ressources minérales situées au-delà des limites des juridictions nationales sont gérées par l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM), qui attribue les licences pour explorer ou exploiter les minéraux durs. L'AIFM est sensée s'assurer que les opérations réalisées protègent le milieu marin et permettent une répartition équitable des bénéfices générés, en particulier vis-à-vis des pays en développement. Mais **les connaissances sont encore très insuffisantes pour apprécier les dommages potentiels que l'exploitation minière des fonds marins pourrait avoir sur le milieu** et les associations écologistes restent très vigilantes, comme l'atteste la réaction à l'annonce, fin mars, par la société canadienne Nautilus Minerals, de l'ouverture de sa première mine sous-marine au large de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (voir [IE n° 256](#)).

## PARTIES PRENANTES ENGAGEES

---

### Egalité des chances, monde

#### Les champions mondiaux de l'égalité entre les femmes et les hommes

L'organisation philanthropique Equileap, spécialisée dans les questions d'égalité entre les hommes et les femmes, a publié un [classement](#) des 200 meilleures entreprises sur cette question. Equileap a recueilli des informations sur 3 048 sociétés de 23 pays développés selon 19 critères pour dresser son classement final. **Seize entreprises françaises, soit 14 % des entreprises françaises éligibles, y figurent**, dont L'Oréal et Sodexo, qui se situent respectivement à la première et à la quatrième place du classement. **Parmi les axes d'amélioration relevés par l'étude**, on remarque un important déficit de mixité dans le management exécutif et une égalité de rémunération atteinte pour six entreprises seulement.

## Benchmark, chaîne d'approvisionnement, textile

### Transparence de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur textile : état des lieux

Près de quatre ans après l'effondrement d'une usine de confection (le Rana Plaza) qui avait causé la mort de plus de 1 100 ouvriers au Bangladesh, une coalition de neuf syndicats et organisations a produit un **rapport sur la transparence des informations de soixante-douze grandes marques et enseignes internationales au sujet des usines où leurs vêtements sont fabriqués**. Évaluant l'état d'avancement des entreprises dans la mise en œuvre d'un « Pacte de transparence », le rapport met en évidence vingt-deux marques ou enseignes (parmi lesquelles aucune société française) qui s'alignent sur le Pacte, s'engagent à le respecter ou à presque le respecter d'ici à décembre 2017. Dix-huit autres vont dans la bonne direction, sept ont réalisé un bon début et vingt-cinq (parmi lesquelles le groupe français Carrefour) n'ont pris aucun engagement sur la publication d'informations sur les usines de leurs fournisseurs. Les auteurs soulignent que des données minimales sur les usines de production sont incontournables pour « *prévenir les abus et soutenir les efforts de responsabilisation* ».

## Climat, énergie, Sénégal

### Protestations contre une centrale à charbon au Sénégal

Au Sénégal, le président Macky Sall a fait de l'accès à l'électricité une des priorités du pays, car ce dernier fait face à d'importantes difficultés d'approvisionnement. Les projets de centrale se multiplient et, parfois, **suscitent l'opposition des populations locales, comme à Bargny**, ville côtière située à 30 km de Dakar. La population, qui y vit essentiellement de la pêche, craint la pollution que suscitera la nouvelle centrale à charbon, elle critique les plans de relogement des populations affectées et dénonce des indemnités inéquitable.

## Transparence, hydrocarbures, mines, France

### Les sociétés extractives françaises doivent améliorer la transparence de leurs versements aux États

Les entreprises extractives sont régulièrement critiquées pour leur manque de transparence en ce qui concerne les paiements réalisés au profit des gouvernements des pays dans lesquels elles exercent leurs activités, ce qui suscite des soupçons de corruption ou d'évasion fiscale et pose la question d'un juste partage de la valeur créée. Les États-Unis avaient été les premiers, en 2010, à manifester leur volonté de rendre obligatoire la publication de ces informations (loi Dodd-Frank), mais ils avaient tardé à appliquer la réglementation en raison de l'opposition du lobby pétrolier (voir *IE n° 241*). Cet acquis a depuis lors été remis en question par l'administration Trump (voir *IE n° 252*). Le mouvement en faveur de la transparence s'est néanmoins étendu, en particulier en Europe, où une directive adoptée en 2013 contraint désormais **les entreprises extractives ou actives dans l'exploitation des forêts primaires** et dépassant au moins deux critères chiffrés (nombre moyen de salariés : 250, total du bilan : 20 millions d'euros, chiffre d'affaires net : 40 millions) **à rendre publics les versements de plus de 100 000 euros effectués au profit des États sur le territoire desquels elles opèrent**. Les ONG Oxfam, Sherpa et ONE ont publié le 12 avril un rapport sur les informations transmises par six entreprises françaises (Total, EDF, Areva, Engie, Eramet, Maurel & Prom), dont les premiers reportings ont été publiés en 2016 après la transposition de la directive en droit français (*loi n° 2014-1662 du 30 décembre 2014*). **Pour chacune des sociétés, le rapport met en avant les points forts, les points faibles et formule des recommandations**. Parmi les aspects restant encore largement à améliorer, le rapport souligne le flou sur les taux de change utilisés et demande une meilleure contextualisation des versements ou encore une identification claire des bénéficiaires. **L'étude insiste en outre sur les écarts suspects entre les revenus déclarés par Total et Areva, et ceux annoncés par les bénéficiaires**. Pour Total, la différence, qui porte sur les revenus de 2015 du plus important gisement pétrolier en Angola, serait supérieure à 100 millions de dollars et pourrait s'expliquer par des divergences sur le nombre de barils de pétrole déclarés ou dans la valorisation du prix moyen du baril. En ce qui concerne Areva, les associations soupçonnent une sous-évaluation des prix d'enlèvement et de transaction de l'uranium extrait au Niger, ce qui aurait eu pour effet de limiter les redevances versées à l'État nigérien de 15 millions d'euros et l'impôt sur les sociétés payé dans ce pays à un montant évalué entre 10 à 30 millions.

## INVESTISSEMENT RESPONSABLE

---

## Rémunération des dirigeants, banques, Suisse

### Le Crédit Suisse réduit de 40 % la part variable de ses dirigeants : insuffisant pour les spécialistes

A la suite des critiques formulées par plusieurs investisseurs et par des organismes spécialisés dans l'analyse de la gouvernance des sociétés, le Crédit Suisse a décidé de **réduire de près de 40 % la rémunération variable des douze membres de sa direction générale** pour l'année 2016 et de la ramener à 48 millions de francs suisses (45 millions d'euros). Cependant, au vu des résultats des deux dernières années (pertes de 3 milliards de francs suisses en 2015 et de 2,7 milliards en 2016), la fondation suisse Ethos estime que la rémunération reste trop élevée et maintient ses **recommandations de vote** (négatives en l'espèce) pour l'assemblée générale de la banque qui se tiendra le 28 avril prochain.

## Notation, banques, Pays-Bas

### **Philips contracte un crédit dont le taux sera révisé au vu de la performance sociétale du groupe**

Le groupe néerlandais Philips a annoncé le 19 avril qu'il avait conclu un accord avec un consortium constitué de seize banques (parmi lesquelles les françaises BNP Paribas et Société générale) pour une facilité de crédit renouvelable d'un milliard d'euros. La particularité de ce prêt tient à **la révision annuelle de son taux en fonction de la performance sociétale du groupe**. Cette dernière sera analysée par l'agence de notation Sustainalytics. Selon Leonie Schreve, en charge de la finance responsable du groupe bancaire ING qui sera le « coordinateur durable » au sein du consortium, ce type d'accord permet « *de supporter, motiver et récompenser [nos] clients dans leurs objectifs de devenir plus responsables* ». La banque « *croit que les entreprises qui se montrent aujourd'hui à la hauteur en matière de responsabilité sociétale seront les gagnantes de demain* ».

## ENTREPRISES (initiatives & controverses)

---

## Loyauté des pratiques, distribution, France

### **Casino et Intermarché poursuivis pour des pratiques commerciales abusives**

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a annoncé le 13 avril avoir assigné les sociétés Casino, Intermarché et leur centrale d'achat commune INCA Achats pour pratiques commerciales abusives. Les faits auraient eu lieu à la suite de la création, en 2014, de la centrale. **Celle-ci aurait soumis des « demandes financières additionnelles » non justifiées aux fournisseurs** après la signature de l'accord-cadre 2015 et ceux ayant refusé de s'y plier auraient « *subi des mesures de rétorsion* ».

## Corruption, hydrocarbures, Royaume-Uni, Pays-Bas

### **Au Nigeria, Shell reconnaît qu'il a négocié avec un « blanchisseur » d'argent notoire**

Le 30 mars 2016, la presse italienne annonçait l'ouverture par le parquet de Milan et le parquet national antifraude néerlandais d'une enquête pour corruption internationale à l'encontre de la compagnie anglo-néerlandaise Royal Dutch Shell (voir *IE n° 234*). **Cette enquête** faisait suite à des soupçons sur les modalités d'attribution d'une licence d'exploration du block OPL 245 en avril 2011, impliquant Shell et la société italienne Eni. Les deux entreprises avaient obtenu le permis pour 1,1 milliard de dollars. Mais au lieu d'être transféré dans les caisses de l'Etat, le montant de la transaction avait été versé sur les comptes de la Malabu Oil and Gas, une société détenue par Dan Etete, ministre du Pétrole du dictateur Sani Abacha de 1995 à 1998, **cette opération se soldant par un détournement de tout ou partie de la somme destinée à l'Etat**. Jusqu'alors, **Shell avait toujours affirmé sa conviction que la somme avait finalement été versée au gouvernement nigérian**. Mais le groupe a récemment changé sa version des faits après que les associations Global Witness et Finance Uncovered ont révélé, le 10 avril dernier, **l'existence de courriels montrant que des représentants de Shell, dont le président Peter Voser, avaient négocié avec Dan Etete, et ceci dès 2010**. Cette information a été confirmée par Andy Norman, le responsable des relations avec les médias au sein du groupe, qui a ajouté que cette démarche était, selon Shell, cohérente avec la position du gouvernement fédéral. De son côté, ENI a indiqué qu'aucun élément ne permettait d'affirmer que des collaborateurs avaient été impliqués dans des malversations.

## Gouvernance, téléphonie, France, Sénégal

### **Une association de consommateurs sénégalaise dénonce les avantages accordés à Orange**

Dans un communiqué daté du 6 avril, l'Association sénégalaise des utilisateurs des TIC (Asutic) dénonce une démarche constante de la part de **l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) pour satisfaire les intérêts du groupe français de télécommunications Orange** depuis 2012 (octroi de fréquences 4G de gré à gré, réduction illégale de pénalités, refus d'encadrer les tarifs de détail, manque de volonté pour défendre les abus relevés dans l'approche commerciale du groupe...). Des faveurs qui, selon l'Asutic, aboutissent à des augmentations exorbitantes des tarifs des communications.

## EN BREF

---

**Benchmark.** Un outil permet d'accéder en ligne aux évaluations ESG de plus de 4 000 sociétés dans le monde : [Arabesque S-Ray](#).

**Esclavage moderne.** Un an après l'entrée en vigueur de la loi sur l'esclavage moderne au Royaume-Uni, le cabinet Ergon fait **un point** sur sa mise en œuvre dans 150 organisations.

---

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d'abonnement à : CFIE, 52 bd Ornano – 75018 Paris

---